

Harmonisation fiscale

Ce que l'on entend par là / notre objectif

L'impôt permet de doter les pouvoirs publics de moyens d'action. C'est le moyen de mesurer la solidarité d'une société, car son niveau détermine la redistribution des richesses et les possibilités d'intervention des pouvoirs publics. L'Union européenne, en ouvrant les marchés, devrait aussi harmoniser les conditions de concurrence qui résultent de la diversité des fiscalités. La concurrence fiscale, comme toute politique non coopérative, entraîne des effets pervers : recettes fiscales trop faibles (et donc nouvelles contraintes sur la politique économique), injustice fiscale (le poids de la fiscalité se reportant sur les assiettes les moins mobiles, qui n'ont pas la même capacité à faire jouer la concurrence).

Pour toutes ces raisons, une coordination des politiques fiscales et un certain degré d'harmonisation sont nécessaires. La réalisation d'une véritable harmonisation fiscale à vingt sept pays est un processus difficile, puisque ce sont les États membres qui restent largement compétents dans le domaine et que les décisions se prennent à l'unanimité.

Qu'avons-nous obtenu ? / Ou en sommes nous ?

La crise a permis de débloquent le débat sur la lutte contre les paradis fiscaux. Dans le rapport Hamon sur la fiscalité de l'épargne nous avons obtenu la fin du secret bancaire en Europe en 2014 au plus tard, afin d'enrayer une fraude fiscale estimée à quelque 200 milliards d'euros par an. Nous avons également exigé qu'un certain nombre d'entités et de constructions juridiques démontrent qu'elles s'acquittent bien de l'impôt sur les revenus tirés de l'épargne. Nous avons par ailleurs identifié les juridictions qui abritent ces entités dans une liste plus complète que celle arrêtée par le G20 de Londres.

La réflexion sur le financement des ressources propres de l'Union européenne a permis de réfléchir à une fiscalité harmonisée européenne.

Les socialistes ont fortement soutenu une proposition de la Commission européenne qui autorise les États membres à appliquer de manière permanente des taux réduits de TVA aux services à forte intensité de main-d'œuvre et aux services fournis localement. L'objectif poursuivi est la mise en place d'un régime fiscal favorable à l'emploi et la lutte contre l'économie souterraine.

Le poste carburant intervient pour environ 25% dans le coût de revient d'une entreprise de transport routier de marchandises. En conséquence, des taux aussi divergents en Europe provoquent des distorsions de concurrence graves, notamment pour les transporteurs français. Nous avons donc soutenu l'harmonisation des accises minimales sur le diesel au niveau minimal applicable à l'essence pour lutter contre certaines pratiques de dumping des prix à la pompe et pour décourager le tourisme à la pompe. Ces mesures fiscales traduisent ainsi une approche équilibrée entre harmonisation fiscale et stratégie environnementale.

Ce qu'a fait la droite / exemples, votes clés :

La droite s'est, lors d'un vote en commission économique et monétaire le 31 mars 2009, opposée à ce que tous les revenus issus de placements financiers soient soumis à la fiscalité de l'épargne. Ceci empêche une meilleure lutte contre l'évasion fiscale qui pèse sur les budgets nationaux. Elle a également rejeté l'assimilation des contrats d'assurance vieillesse à des produits d'épargne.

Dans un rapport voté le 24 octobre 2007 sur la contribution des politiques fiscale et douanière à la stratégie de Lisbonne, nous avons déposé de nombreux amendements clés. Nous souhaitons « endiguer la concurrence fiscale déloyale dans l'Union européenne, en sorte que la charge fiscale soit plus équitablement répartie entre les salariés et les consommateurs, les entreprises et les bénéficiaires de revenus du capital » et des « systèmes favorables à l'emploi ». L'UMP et le Modem ont voté contre ces principes.

L'amendement 3 expliquait clairement le danger auquel nous faisons face : la tendance à la réduction des taux d'imposition appliqués aux entreprises et, au-delà, la tendance au nivellement vers le bas des taux d'imposition pour des raisons de compétitivité. Nous sommes convaincus que cela risque d'avoir dans certains États membres des effets négatifs sur la viabilité des finances publiques et sur la possibilité de soutenir les dépenses publiques (par exemple celles qui concernent les systèmes de sécurité sociale). Là encore, Modem et UMP ont voté contre.

Enfin, nous avons souligné que la concurrence fiscale déloyale avait pour conséquence le déplacement de la charge fiscale des facteurs mobiles (**capital**) vers des facteurs moins mobiles (**travail, consommation**), en sorte que la charge fiscale supportée par les salariés et les consommateurs s'accroît en permanence. **Là encore, l'UMP et le Modem ont défendu la vision d'un monde où le droit est favorable à la minorité la plus favorisée.**

Ce que nous proposons :

Nous voulons que l'assiette de l'impôt sur les sociétés soit harmonisée. Un tel projet était à l'étude, mais a été abandonné par la Commission européenne en raison de l'opposition très vive de certains pays à basse fiscalité.

Nous soutenons la création d'une assiette commune pour l'impôt des sociétés. Une telle disposition est essentielle pour un fonctionnement équitable du marché intérieur.

Nous soutenons le caractère progressif de l'impôt en rejetant l'implémentation de toute forme de "taxe à taux zéro" dans les pays européens. **De plus, nous souhaitons qu'une partie du revenu de l'impôt sur les sociétés devienne à terme une ressource propre du budget européen.** Cet impôt, prélevé en tout ou en partie dans les États membres, alimenterait directement le budget de l'Union européenne en tant que véritable ressource propre dans le respect du traité de Rome, et créerait ainsi un lien direct entre l'Union et les contribuables européens sans augmentation de la charge fiscale. Cela nous permettrait de faire un pas en avant vers un rapprochement des législations nationales en matière fiscale, premier pas vers la lutte contre la concurrence fiscale.

Nous proposons de mettre fin aux paradis fiscaux, à l'évasion et à la fraude fiscales, et de renforcer la lutte contre le blanchiment d'argent en Europe et dans le monde, de sorte que tous les acteurs du marché paient une part équitable d'impôts aux États où ils opèrent.

Nous agissons dans tous les États membres pour soutenir des politiques fiscales justes, garantissant le financement des systèmes de protection sociale des citoyens européens.